

**Conseil consultatif provincial de l'éducation (CCPE)**  
**Les 16 et 17 février 2019**  
**2021, rue Brunswick (ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance)**  
**Version provisoire du procès-verbal de la réunion (sous réserve de l'approbation du président du CCPE)**

## **Reconnaissance du territoire des Mi'kmaq**

On entame la réunion en reconnaissant qu'elle se tient au sein du territoire traditionnel Mi'kma'ki des Mi'kmaq.

## **Affirmation**

La démarche de reconnaissance ci-dessus est suivie d'une affirmation.

## **Approbation de l'ordre du jour**

Le CCPE approuve l'ordre du jour. (Voir <https://www.ednet.ns.ca/PACE/documents.>)

## **Rapports sur les sous-comités spéciaux**

Lors de la réunion de janvier, le CCPE a décidé de former un sous-comité afin de fournir des conseils sur les programmes et les mesures de soutien offerts aux élèves d'anglais langue additionnelle (ALA). Entre la réunion de janvier et celle de février, le personnel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a fait part au CCPE du mandat d'un groupe de travail consultatif sur l'ALA et le français langue additionnelle (FLA) existant; le mandat en question est d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie provinciale pour l'ALA et le FLA. Des membres du personnel du Ministère rencontreront des membres du CCPE avant la prochaine réunion afin de déterminer comment le CCPE peut guider le développement de la stratégie sans toutefois refaire le travail du groupe consultatif existant.

## **Discussion en table ronde avec la sous-ministre**

La sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Cathy Montreuil, rencontre le CCPE afin de discuter des priorités du ministre (les membres pourront choisir celles pour lesquelles ils veulent fournir des conseils au cours des prochains mois) :

- Politique sur l'inclusion scolaire
- Cadre de système de mesures de soutien multiniveaux pour tous les élèves
- Relever la barre pour tous les élèves et réduire l'écart dans les résultats
- Programme des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse
- Politique sur la sécurité et l'intégration dans les écoles
- Amélioration du système et planification pour la réussite des élèves
- Politique sur l'évaluation des élèves

La sous-ministre affirme que toutes les priorités visent à favoriser la réussite, le bien-être et l'équité des élèves. Elle fait remarquer que l'on ne doit pas confondre l'éducation inclusive avec l'éducation spéciale – l'éducation inclusive vise tous les élèves. La politique sur l'éducation inclusive englobera toutes les autres politiques et initiatives, qui s'aligneront avec ses objectifs.

On encourage aussi les membres du CCPE à mettre en évidence les problèmes régionaux relatifs à l'éducation. Par exemple, le CCPE souhaite fournir ses conseils au sujet de l'évaluation continue de la politique provinciale sur l'assiduité. Le CCPE aimerait aussi en apprendre davantage sur le travail en cours auprès des universités qui mènera à des changements aux programmes de formation des enseignants. La sous-ministre affirme que le CCPE aura l'occasion de revoir la politique en matière de transport des élèves une dernière fois avant que celle-ci soit finalisée afin de vérifier les considérations régionales.

La sous-ministre mentionne que d'autres groupes offriront leurs conseils à l'égard des priorités puisque le ministre s'est engagé à consulter un vaste éventail de Néoécossais qui travaillent dans le domaine de l'éducation ou qui s'y intéressent. Le mandat du CCPE consiste à offrir une perspective régionale des priorités en éducation qui vient compléter sans toutefois imiter le rôle des autres conseils consultatifs tels que le Conseil de l'éducation mi'kmaq (CEM), le Conseil de l'éducation afro-canadienne (CEA), le comité sur les programmes et les services d'éducation spéciale (SEPS) et le Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe (CACSC).

## Structure du conseil

Le ministre approuve le mandat du CCPE (voir <https://www.ednet.ns.ca/PACE/documents>).

Les membres du CCPE discutent de la structure des réunions individuelles. Les membres du CCPE sont reconnaissants d'avoir reçu, bien avant la réunion, d'autres renseignements concernant certaines démarches visant à offrir un soutien aux apprenants afro-néoécossais et mi'kmaw. Cela permet d'avoir des discussions plus ouvertes et encourage les membres à poser des questions auxquelles les animateurs peuvent répondre.

Les membres du CCPE s'engagent à continuer de participer activement à la planification des ordres du jour et affirment qu'ils doivent continuer de recevoir des informations en avance.

La sous-ministre parle du rôle du nouveau Bureau des services communs de l'éducation de la Nouvelle-Écosse (BSCÉNÉ) en ce qui concerne les soutiens fournis au CCPE. Un des thèmes principaux du rapport « Relever la barre : une approche cohérente et souple d'administration de l'éducation pour la Nouvelle-Écosse » de M<sup>me</sup> Avis Glaze explorait comment une cohérence accrue et une plus grande concentration au sein des systèmes éducatifs peuvent favoriser la réussite et le bien-être des élèves. Le BSCÉNÉ vise à améliorer la cohérence et la concentration du système, ce qui comprend entre autres la prestation de soutien au CCPE. Le partage d'expériences, y compris du vécu, fera partie du soutien fourni qui servira à éclairer le travail du CCPE.

### Mesures :

- Demander au Ministère de fournir des détails sur les activités en cours qui doivent favoriser le bien-être des élèves. Demander au Ministère de fournir des preuves supplémentaires ainsi que des renseignements sur toute autre activité portant sur la formation des enseignants et le perfectionnement professionnel continu.
- Inviter Zach Churchill, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, à assister à la réunion de mai du CCPE.

## Partage des membres

On demande aux membres du CCPE de fournir leurs conseils par rapport aux questions régionales; cependant, ils demandent aussi l'occasion de faire part de réussites régionales. On donne comme exemple un programme d'apprentissage expérientiel à la St. Mary's Bay Academy de Tri-County, qui illustre bien comment une approche novatrice au programme d'études peut améliorer la participation des élèves.

Le programme prend place dehors; les élèves ont pratiqué des sentiers, effectué des fouilles archéologiques, cultivé des aliments servis dans la cafétéria et appris à propos de la terre d'Ainés venus de la Première Nation Bear River, qui se trouve tout près. Le programme fait le lien avec divers sujets du programme d'études et promeut les relations respectueuses, l'apprentissage par l'aventure, le civisme responsable et la croissance et le développement personnels.

On est en train de recueillir des preuves concernant les effets de ce programme au niveau de la réussite et du bien-être des élèves.

## Écart dans les résultats : Apprenants afro-canadiens et mi'kmaw

Le CCPE a profité d'un survol des démarches et des stratégies à l'appui des apprenants afro-canadiens et mi'kmaw. Ces démarches et stratégies portaient sur les domaines de la recherche, la petite enfance, le soutien du système et les changements apportés, les programmes d'études, les structures de soutien dans les écoles et celles fondées sur les élèves, les bourses et les structures de soutien dans la communauté.

Au cours de la discussion portant sur ces renseignements, les directeurs généraux de la Direction des services afro-canadiens et de la Direction des services mi'kmaq admettent que de nombreuses activités se déroulent, mais que les résultats attendus ne se sont pas matérialisés. Les deux services en question sont nouvellement arrivés au sein du Ministère conformément à la recommandation de M<sup>me</sup> Avis Glaze (Services afro-canadiens et Services mi'kmaq étaient auparavant des divisions au sein d'une direction). Leurs directeurs généraux affirment qu'ils souhaitent collaborer avec ceux qui travaillent en éducation et avec les communautés et les conseils consultatifs afin d'orienter le travail de façon à améliorer la réussite et le bien-être des élèves.

On fera l'examen de certains rapports existants, par exemple, le rapport *Report on Education* du BLAC, *Quelle est la réalité?*, et le rapport du groupe de travail sur l'éducation mi'kmaq. On accorde aussi davantage d'importance aux preuves, y compris aux données et au vécu des Aînés et des autres gens. Par exemple, on procède à l'analyse de données portant sur une gamme de variables, explorant plus en profondeur la réussite, l'auto-identification, les exclusions, l'assiduité, les dossiers, les plans de programme individualisés (PPI) et les taux d'obtention du diplôme. Cela contribuera à mettre en évidence les tendances, à éclairer l'enseignement, à guider les pratiques de leadership et à entraîner des changements systémiques qui, avec le temps, permettront de mieux favoriser la réussite et le bien-être des apprenants afro-canadiens et mi'kmaw.

Des données tirées du premier sondage provincial auprès des élèves axé sur leur bien-être et leurs aptitudes d'apprentissage, qui doit être mené au printemps, viendront aussi appuyer ce travail.

#### Mesures :

- Demander au Ministère de communiquer au CCPE les questions du sondage auprès des élèves à titre d'information
- Demander au Ministère de fournir les données concernant les élèves qui s'auto-identifient comme ayant des ancêtres africains et indigènes

Les directeurs généraux rappellent que la charge de travail ne repose pas uniquement sur leurs épaules. La responsabilité est partagée par toutes les directions du Ministère, par ceux dont les travaux concernent tous les aspects de l'éducation et par ceux qui œuvrent au sein des communautés.

#### Conseils au ministre :

- Étant donné que les progrès demandent du temps, le CCPE devrait recevoir des rapports sur les progrès envers les objectifs pour les apprenants afro-canadiens et mi'kmaw, d'après des données objectives.
- Lorsque le Ministère reçoit des demandes de financement, exiger de l'auteur de la demande qu'il communique les résultats attendus ainsi que des preuves qui démontrent le progrès réalisé envers l'atteinte de ces résultats.

On communique des informations sur les façons d'être et de savoir des Mi'kmaq. Les valeurs fondamentales, les principes et la philosophie de vie des Mi'kmaq sont habituellement fondés sur une compréhension de la spiritualité et sur l'interdépendance de toute la création.

#### Conseils au ministre :

- En consultation avec le CEM et le CEA, explorer l'efficacité du rôle des Aînés et des gardiens du savoir afin de contribuer au bien-être spirituel des élèves mi'kmaw et afro-néoécossais.

#### Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue pour les 12 et 13 avril 2019.